



MAIRIE DE MARQUILLIES

Tél : 03 20 29 00 09

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e)

NOM.....

PRÉNOMS.....

Né(e) le **à**.....

CNI / Passeport n°..... **délivré le** / / **par**.....

Domicilié à
.....

DECLARE AVOIR PERDU MON LIVRET DE FAMILLE.

Dans les circonstances suivantes :

.....
.....

Pour valoir ce que de droit.

Fait à

Le

Signature
du déclarant :

Cachet et signature
Secrétariat mairie

NB. En application de l'article 441-7 du Code Pénal, sera puni d'un emprisonnement d'1 an et d'une amende de 15000 euros le fait :

1° D'établir une attestation ou un certificat faisa nt état de faits matériellement inexacts ;

2° De falsifier une attestation ou un certificat or iginairement sincère ;

3° De faire usage d'une attestation ou d'un certifi cat inexact ou falsifié.

Les peines sont portées à trois ans d'emprisonnement et à 45000 euros d'amende lorsque l'infraction est commise en vue de porter préjudice au Trésor Public ou au patrimoine d'autrui.